

Casse-tête linguistique au Ducroire

■ La parité impose aux partis flamands de désigner un francophone au conseil d'administration.

Avoir un seul parti francophone contre trois partis flamands dans le gouvernement fédéral peut provoquer des situations cocasses. C'est le cas actuellement à l'office du Ducroire, soit cet organisme public dépendant du fédéral qui protège les entreprises belges contre les risques qu'elles prennent en exportant vers les marchés étrangers les plus sensibles. Le Ducroire fait partie de la liste des institutions fédérales dont le conseil d'administration (CA) doit être renouvelé durant cette législature (il aurait dû l'être déjà depuis le 31 décembre 2014).

Mais ce renouvellement coïncide actuellement pour de bonnes vieilles raisons politico-linguistiques. En effet, depuis la 6^e réforme de l'Etat, le CA du Ducroire est passé de 20 à 12 membres et le poids des Régions y a été augmenté: 8 administrateurs sont désignés par les entités fédérées et 4 administrateurs par le pouvoir fédéral.

Les Régions ont fait leur job

A ce sujet, les Régions ont déjà rendu leur liste, des noms ont déjà été mis sur la table. Par exemple, pour la Région wallonne, c'est une simple reconduction: Pascale Delcomminette (PS), la dirigeante de l'Agence wallonne à l'exportation (Awex), est proposée aux côtés de Jean-Jacques Westhof, directeur "Commerce extérieur" au sein de l'Union wallonne des entreprises (UWE), l'organisation patronale du

sud du pays.

L'actuel président du conseil d'administration, Vincent Reuter (l'administrateur-délégué de l'UWE), est également pressenti pour se succéder à lui-même. Quant au vice-président, il sera flamand: Michel Delbaere, le président du Voka, la fédération patronale flamande. Le président et le vice-président du CA du Ducroire sont en fait proposés suite à un accord entre la Région wallonne, la Région flamande et la Région bruxelloise. Tout semble réglé à ce niveau.

Mais il reste donc les quatre noms que doit encore fournir le gouvernement fédéral. Il faut un MR pour représenter le ministre des Affaires étrangères (Didier Reynders), un N-VA pour représenter le ministre des Finances (Johan Van Overtveldt), un CD&V pour représenter le ministre de l'Economie (Kris Peeters) et un Open VLD pour représenter le ministre de la Coopération au développement (Alexander De Croo).

3 Flamands contre 1 francophone

Jusque-là, rien d'impossible à trancher. Sauf que le CA du Ducroire doit être paritaire sur le plan linguistique. Les Régions, pour leurs 8 représentants, ont respecté strictement cet équilibre. Traduction: si, en toute logique, les trois partis flamands de la coalition fédérale "suédoise" désignent chacun un administrateur flamand, cela déséquilibrera le rapport de force communautaire puisqu'il n'y aura qu'un seul francophone (un MR, donc) contre trois Flamands sur le quota fédéral..

Autrement dit, la solution, c'est que soit la N-VA, soit le CD&V, soit l'Open VLD désigne un... francophone. Comme on l'imagine, aucune de ces formations ne se précipite pour être celle qui héritera de cette "BA" linguistique. En attendant, donc, cette question paralyse le renouvellement de l'organe au top du Ducroire. Ceci dit, le bon fonctionnement de l'institution publique qui protège les entreprises

qui exportent n'est pas mis en péril à court terme par cette situation.

Frédéric Chardon